

<http://lipietz.net/P2P-culture-et-information-pour-tous>

Paris (75007)

P2P : culture et information pour tous ?

- Vie publique - Apparitions publiques - Conférences, débats -



Date de mise en ligne : lundi 27 septembre 2004

Date de parution : 18 septembre 2004

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Colloque organisé par "Les Temps nouveaux" et la section culture du Parti Socialiste

Présentation

La croisade entreprise depuis de nombreux mois en France contre les usages culturels de l'internet a déjà un premier impact. En moins d'un an, c'est le spectacle terrifiant de l'obscurantisme numérique qui apparaît sous nos yeux.

Souvent réduit dans le passé à un repaire de pédophiles, de spammers, l'internet est désormais surtout décrit comme le terrain de jeu de "pirates" en tous genre.

Peuplé d'irresponsables s'adonnant au vol dans de nouvelles bandes organisées nommées « réseaux P2P » (réseaux « peer to peer », de pair à pair), il serait bien au total une zone de non-droit. Les industries culturelles et l'exception française trouveraient là les raisons de leur déclin.

Chaque internaute serait-il un délinquant en puissance ? Cette vision caricaturale ne saurait être la notre. Si les pouvoirs publics doivent écarter la techno-euphorie consacrant comme positive tout nouvel usage de la technologie, ils ne sauraient privilégier une attitude purement répressive.

Car l'enjeu est majeur puisqu'il s'agit, avec l'Internet et les réseaux P2P, d'accroître drastiquement et à moindre coût la diffusion de la connaissance et des oeuvres.

La politique rétrograde de surveillance, de filtrage, de rétablissement artificiel de la rareté, bref de retour à l'avant P2P et à l'avant Internet (à quand le retour à la diligence ou aux moines copistes ?) promue par le gouvernement est inacceptable. Aux antipodes de l'intérêt général, elle n'est au service que de quelques acteurs dominants aux intérêts particuliers aujourd'hui menacés.

Notre internet n'est pas le leur. Les réseaux P2P sont pour eux un errement dangereux. Nous y voyons l'accès du plus grand nombre à la culture, un outil de diffusion parmi d'autres, de nouveaux modèles économiques. L'internet et les réseaux deviennent alors synonymes de rayonnement de la culture française, d'accès au moindre coût à la connaissance.

Leur développement foudroyant permet en utilisant la technologie dans ce qu'elle a de meilleur, d'imaginer l'institution de nouveaux modes de rémunération de la création. Ce débat est essentiel. Il réclame imagination et courage.

Le colloque « P2P : culture et information pour tous ? » organisé par la fondation « Les Temps Nouveaux » et la Section Culture du Parti Socialiste le samedi 18/9 à l'Assemblée Nationale sera consacré aux voies juridiques et économiques permettant de légaliser les échanges non-commerciaux tout en assurant aux créateurs une rémunération.

Il mettra également en lumière les implications des réseaux d'échange pour l'utilisateur et pour le créateur et expliquera la toxicité du brejnevisme technologique aujourd'hui envisagé par le gouvernement.

À quelques semaines de l'examen en première lecture à l'Assemblée Nationale du projet de loi « Droit d'Auteur et Droits Voisins dans la Société de l'Information », il rassemblera des auteurs, juristes, techniciens et citoyens progressistes partisans de la généralisation de l'accès à la culture et à l'information pour tous.

Il permettra à tous ceux qui le souhaitent de se réunir dans un appel à l'opinion et dans des initiatives symboliques illustrant la cause que nous défendons.